



SEPTEMBRE 2017

## SOMMAIRE

### LES DROITS DE L'HOMME, ÇA SE DÉFEND

p.1 - Campagne d'adhésion

p. 1 - Conférence de  
Françoise Dumont

### DÉMOCRATIE, RACISME, ÉTAT D'URGENCE

p.2 - Retour sur le congrès  
2017 de la LDH

p.2 - Dans quel état sommes-  
nous ?

p. 3 - Appel à changement  
radical de politique migratoire  
en France

### ACTUALITÉS

p.4 - Rencontrer les ligueurs  
yonnais

p.4 - Suggestion de lecture

p. 4 - Concours *Écrits pour la*

## UNE ACTION INDÉPENDANTE

# UN ENGAGEMENT CITOYEN



**Pour que les droits de l'Homme ne soient plus une offre soumise à conditions, rejoignez-nous**, adhérez à la ligue des droits de l'Homme.

Parce qu'il n'y a pas de citoyenneté sans citoyen(e)s, la LDH ne se conçoit pas sans l'engagement des citoyen(e)s qui la rejoignent. Association, elle vit essentiellement grâce au dévouement de ses adhérent(e)s, à leur engagement et leurs participations financières : cotisations, abonnement à la revue *Hommes et Libertés* et dons.

**EN ADHÉRANT À LA LDH,  
VOUS CHOISISSEZ DE JOUER UN RÔLE ACTIF !  
VOUS CHOISISSEZ DE JOUER COLLECTIF !  
VOUS CHOISISSEZ DE CONSTRUIRE L'AVENIR !**  
[www.ldh-france.org/adherer](http://www.ldh-france.org/adherer)

### CONFÉRENCE (LA-ROCHE-SUR-YON)

**Les droits de l'homme en 2017**

**Mardi 19 septembre 20h30, salle des anciennes écuries**

Conférence de Françoise Dumont, présidente d'honneur de la ligue des droits de l'Homme sur les priorités et les engagements de la LDH en 2017.

Françoise Dumont, retraitée de l'enseignement a été présidente de la ligue des droits de l'Homme de 2015 à 2017 et la deuxième femme élue à cette fonction, vingt ans après Madeleine Rebérioux.



## RETOUR SUR LE CONGRÈS 2017 DE LA LDH

### Malik Salemkour, nouveau président de la LDH.

Du 3 au 5 juin, la ligue des droits de l'Homme a tenu son 89<sup>e</sup> congrès national à Grenoble. Elle a ainsi réuni plus de 223 délégués venus de l'hexagone et d'outre-mer.

### La LDH vent debout pour la défense des droits et des libertés

La LDH a mis à l'honneur la solidarité en donnant la parole à deux délinquants solidaires, acteurs face aux situations dramatiques que connaissent des migrants un peu partout en France. L'accent a aussi été mis sur la nécessaire solidarité internationale pour défendre les droits des femmes.

Le congrès a adopté **trois résolutions**, l'une sur la **démocratie**, l'autre sur le **racisme** et une dernière dite « d'**urgence** » rappelle :

- # qu'accueillir les réfugiés est un devoir d'humanité ;
- # que le chômage n'est pas la conséquence des droits sociaux reconnus après de nombreuses luttes aux salariés ;
- # que réaffirmer la laïcité n'a pas besoin d'adjectif car elle s'applique aux institutions de la République et non aux femmes et aux hommes qui y vivent ;
- # que l'égalité des droits, c'est répondre aux besoins de tous les territoires de bénéficier des mêmes services publics et des mêmes moyens.

Chacun de ces textes servira de cadre et de points de repères à l'action de la LDH dans les années qui viennent.



## DANS QUEL ÉTAT SOMMES-NOUS ? ÉTAT DE DROIT OU ÉTAT POLICIER ?

Dans la nuit du 13 au 14 novembre 2015, le président François Hollande décrétait l'état d'urgence. Il sera prolongé cinq fois par les parlementaires jusqu'au 15 juillet 2017.

L'état d'urgence ne pouvait être indéfiniment prorogé selon le candidat Macron.

Depuis, une loi visant à intégrer l'essentiel des mesures de l'état d'urgence dans le droit commun est censée régler le problème de l'insécurité lié au terrorisme sur notre territoire.

Mais, renforçant la sécurité intérieure et la lutte contre le terrorisme, ce projet de loi sécuritaire introduit, dans le code de la sécurité intérieure, de nouvelles dispositions qui accroissent considérablement les pouvoirs de police administrative et qui sont inspirées (mais pas transposées), pour la plupart, de celles de l'état d'urgence.

L'état d'exception deviendrait ainsi la règle.

**L'équilibre si délicat de la séparation des pouvoirs établi au fil de l'histoire, sera-t-il balayé par un exécutif disposant déjà d'un pouvoir législatif largement acquis ?**

Couvre-feux, zones de protection ou de sécurité, contrôles d'identité, fouille des bagages, visite de véhicules, remise des armes de catégorie B et C, fermeture de salles de spectacles, débits de boissons ou lieux de réunion, interdiction des manifestations, perquisitions de jour comme de nuit, accès et saisie des données numériques.



## APPEL À UN CHANGEMENT RADICAL DE POLITIQUE MIGRATOIRE

### Délit ou non assistance à personne en danger ?

Les procédures en cours visant des personnes ayant porté assistance à des migrants en difficultés ont le mérite de mettre en lumière des citoyens solidaires, êtres humains à part entière.

### Délit ou solidarité ?

Si l'on regarde les statistiques des demandeurs d'asile et des admissions, sur près d'un demi-siècle, la France a, en effet, augmenté en 2015 le nombre d'admissions notamment, du fait des guerres en Syrie, Soudan, Irak et Afghanistan. Toutefois, au total, **rappelons que moins de 9 % de la population vivant en France est immigrée et que près d'un million huit cent mille français vivent à l'étranger.** Il n'y a pas si longtemps, nos grands-parents, nos parents pour certains d'entre nous, ont eux aussi dû fuir sous les bombardements et des femmes, des hommes, les ont secourus, aidés, hébergés, protégés et il y a des étrangers qui ont fait la France. **Le défenseur des Droits, Jacques Toubon, dénonce une nouvelle fois les conditions de vie inhumaines que subissent les exilés à Calais.** Il s'agit d'atteintes aux droits fondamentaux d'une exceptionnelle et inédite gravité.

### Pétition contre l'enfermement des enfants en rétention

Cet été, une pétition, demandant au président Emmanuel Macron de « mettre fin à l'enfermement d'enfants dans les centres de rétention » administrative, a recueilli près de 60.000 signatures. Rien ne change. Pourtant, le 12 juillet 2016, la Cour européenne des droits de l'Homme avait condamné la France pour des « pratiques dégradantes » à

l'encontre des enfants enfermés en rétention, ce que rappelle le collectif qui réunit notamment la ligue des droits de l'Homme, la Cimade, le réseau éducation sans frontières, le syndicat des avocats de France et France terre d'asile.

**Enfants de sans papiers, ils sont les premières victimes des politiques migratoires qui délibérément les privent de leurs droits fondamentaux.** Comme ses prédécesseurs, ce gouvernement s'affranchit de toute humanité et du respect de l'intérêt supérieur de l'enfant.

Autre problème, le cas des mineurs étrangers isolés : un mineur isolé étranger (MIE) est un jeune de moins de 18 ans qui n'a pas la nationalité française et se trouve séparé de ses représentants légaux sur le sol français. **De sa minorité, découle une incapacité juridique et, de l'absence de représentant légal, une situation d'isolement et un besoin de protection.** Il n'existe pas de statut juridique propre aux MIE.

### Réfugiés à la Roche-sur-Yon

Les associations **dénoncent des expulsions inhumaines** en juillet.

Un impact particulier sur les femmes et les enfants, c'est le cas en Vendée avec l'expulsion d'une mère et son fils, pour un retour au pays via Roissy. La mobilisation des associations pour dénoncer cette situation se heurte encore aux dispositions d'une politique migratoire toujours plus inhumaine et en violation des droits internationaux.

Nous ne pouvons accepter que les autorités démembrent une famille très fragile, en acheminant la mère et son fils, malgré l'absence du père.

## ET SI ON CAUSAIT ?

### **Nous devons (ré) apprendre à vivre ensemble**

Les ligueurs yonnais sont actifs sur les dossiers locaux :

- # soutien aux réfugiés, étrangers, SDF... ;
- # droit à l'éducation dans les petites communes où l'ouverture d'une école publique n'est toujours pas à l'ordre du jour ;
- # inquiétude sur la gestion des deux maisons d'arrêt surpeuplées. Défense des droits des femmes, des droits sociaux...

La ligue des droits de l'Homme de La Roche-sur-Yon propose des rencontres, des temps de parole, d'échange et d'écoute pour vivre notre citoyenneté en portant les valeurs de la République - Liberté, Égalité, Fraternité - dans le principe de laïcité de la société apaisée.

**1<sup>er</sup> rendez-vous au kiosque place Napoléon le samedi 2 septembre à partir de 10h.**

Notre démarche peut s'adapter à différents publics en rencontrant les animateurs locaux, les partenaires associatifs, le monde éducatif et les citoyens qui souhaitent s'investir.

## ET AUSSI...

### **LECTURE**

***Le monde qui vient : entre périls et promesses***  
Un ouvrage préfacé par Françoise Dumont qui vise à offrir le recul nécessaire pour comprendre les mutations profondes qui affectent les droits de l'Homme en France et dans le monde.

Repenser le monde, humanité en devenir, libertés et enfermements, égalité sur tous les fronts, racisme, antisémitisme et replis identitaires, mutations de la citoyenneté.

**Dédicace de Françoise Dumont lors de sa conférence du 19 septembre.**

En vente à la boutique LDH France. 21 €

### **CONCOURS**

#### ***Écrits pour la fraternité***

Chaque année, depuis 1991, la ligue des droits de l'Homme organise le concours national *Écrits pour la fraternité*.

C'est sur le thème de l'hospitalité que nous vous proposons de vous exprimer cette année à partir du vers d'Apollinaire.

**« Ouvrez-moi cette porte où je frappe en pleurant »**

Pour plus d'informations, contacter la section de La-Roche-sur-Yon.

---

 **LdH — Ligue des droits de l'Homme**

Section La Roche-sur-Yon  
Galerie Bonaparte, 8 place Napoléon  
85000 La Roche-sur-Yon  
[ldh-france.org/section/la-roche-sur-yon/](http://ldh-france.org/section/la-roche-sur-yon/)  
07 85 98 48 27  
[ldh.larochesuryon@gmail.com](mailto:ldh.larochesuryon@gmail.com)